

BIENVENUE DANS LA PROFESSION ENSEIGNANTE



LA FÉDÉRATION DES
ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS
DE LA SASKATCHEWAN




VOTRE FES

Bienvenue à la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan ! Nous sommes ravis de vous voir avancer dans votre parcours professionnel. En tant que nouvelle enseignante ou nouvel enseignant, il est naturel de se sentir dépassé au début alors que vous naviguez dans la myriade de responsabilités et d'exigences qui accompagnent la profession. Heureusement, vous ne serez pas seul sur ce chemin. La FES est là pour vous soutenir à chaque étape du processus, pendant vos débuts en classe et tout au long de votre carrière.

Depuis plus de 90 ans, la FES s'est consacrée à la promotion des intérêts de la profession enseignante et à la recherche de l'excellence dans l'éducation publique. En tant que membre, vous appartenez maintenant à une communauté de plus de 14 000 enseignantes et enseignants des écoles Prématernelle à la 12^{ème} à travers la Saskatchewan. Vous deviendrez un partenaire et un leader respecté dans le domaine de l'éducation.

En tant que membre, vous obtenez un statut professionnel ainsi qu'un éventail de responsabilités, de droits et d'avantages. Nous travaillons en tant que collectif, représentant et défendant les intérêts des enseignantes et des enseignants tout en répondant à vos objectifs et besoins professionnels individuels. Chaque programme, service et ressource offert par la Fédération est conçu pour améliorer le bien-être et la réussite des enseignantes et des enseignants et de leurs élèves.



**LES PROGRAMMES,
LES SERVICES ET
LES RESSOURCES**



Centre de ressources Emma Stewart

Centre Arbos pour apprentissage

Le Centre de ressources Emma Stewart (ESRC), la bibliothèque professionnelle pour les enseignantes et les enseignants de la Saskatchewan, avec plus de 40 000 livres et ressources audiovisuelles, 85 revues et une sélection d'unités et de plans de leçon préparés par des enseignantes et des enseignants. Les membres de notre personnel compétents sont là pour répondre à vos besoins en classe, en recherche et en formation professionnelle.

Les membres sont invités à découvrir comment l'ESRC peut soutenir leur parcours d'enseignement. Venez nous rencontrer ou utilisez le catalogue en ligne pour rechercher et demander des ressources ; grâce au service d'envoi postal gratuit de l'ESRC, les ressources peuvent être livrées partout dans la province ! Vous ne savez pas de quels matériaux vous avez besoin ? Il suffit de nous contacter avec votre sujet et le niveau scolaire, et nous vous aiderons à identifier les meilleures ressources pour vous.



www.stf.sk.ca/professional-resources/emma-stewart-resources-centre/



Réseaux de développement professionnel

Les réseaux de développement professionnel sont des communautés des personnes enseignantes et d'autres éducatrices et éducateurs qui partagent une passion commune pour une matière, un domaine de service ou un domaine interdisciplinaire spécifique. Il existe plus de 20 réseaux affiliés à la Fédération donc quel que soit votre domaine d'expertise ou d'enseignement, il y a un RDP (PGN) qui est parfait pour vous.

Les membres peuvent participer à des conférences et à des ateliers et avoir accès à des ressources précieuses. En tant que membre de la Fédération, vous recevez une adhésion annuelle à un réseau de votre choix pour soutenir votre développement professionnel. C'est un avantage exclusif qui vous permet de rejoindre une communauté de personnes partageant les mêmes idées et qui sont tout aussi passionnées par leur profession que vous l'êtes. Visitez la page des réseaux de développement professionnel sur www.stf.sk.ca choisir votre PGN !



www.stf.sk.ca/professional-resources/professional-growth-networks/



Apprentissage professionnel de la FES

Centre Arbos pour apprentissage

L'Apprentissage professionnel de la FES offre des ateliers, des programmes et des activités pour soutenir la croissance professionnelle et les connaissances des enseignantes et des enseignants. Nous collaborons étroitement avec les enseignantes et les enseignants et les partenaires éducatifs des quatre coins de la province pour offrir des ateliers en personne, en ligne et asynchrones qui répondent aux besoins uniques des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan. En collaboration avec la Fédération, nous planifions et proposons un large éventail de ressources, de séminaires, de conférences et d'événements passionnants et innovants qui soutiennent les enseignantes et les enseignants et leur expérience professionnelle.

Veillez consulter le [calendrier des événements de la FES](#) pour connaître les prochains événements de formation professionnelle.



www.stf.sk.ca/professional-resources/stf-professional-learning/



La Fondation McDowell

La Fondation McDowell est un organisme de bienfaisance indépendant qui finance la recherche pour l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles financées par les fonds publics. McDowell a été créé par la Fédération en réponse au besoin de la profession enseignante de participer davantage à la recherche en éducation. Qu'il s'agisse de subventions pour des projets de recherche dans les salles de classe des enseignantes et des enseignants ou d'une bourse de recherche annuelle, McDowell offre des possibilités de développement et de collaboration. Le travail de la Fondation favorise le réseautage et le mentorat entre les enseignantes ou les enseignants et les chercheuses ou les chercheurs, tandis que les conversations communautaires maintiennent les connexions au sein de la communauté éducative.

Les efforts des personnes enseignantes comme vous peuvent avoir un impact réel sur l'éducation dans notre province et au-delà. Pour savoir comment vous impliquer ou accéder à des projets de recherche menés par des enseignantes et des enseignants ici même en Saskatchewan, veuillez consulter www.mcdowellfoundation.ca.



<https://mcdowellfoundation.ca/>



SOUTIEN
AUX MEMBRES

Soutien aux membres

Le Centre d'assistance aux membres FES offre des services personnalisés, du soutien et des conseils pour vous aider avec des tâches aussi simples que la mise à jour de vos coordonnées ou des questions plus complexes telles que les relations de travail, vos contrats de travail et vos questions juridiques. Les services sont confidentiels, rapides et fournissent des solutions efficaces pour vous aider à résoudre vos besoins en matière d'emploi et de travail. La Fédération s'engage à fournir le meilleur service possible, et nous sommes toujours à la recherche de moyens d'améliorer votre expérience. Pour obtenir de l'aide et des réponses à vos questions, appelez-nous au 1-800-667-7762, envoyez un courriel à stf@stf.sk.ca ou utilisez la fonction de chat en ligne de notre site Web pendant les heures ouvrables pour vous connecter en direct avec un représentant !

Bulletin de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan

Le magazine Saskatchewan Teachers' Federation Bulletin est une lecture incontournable pour les personnes enseignantes et les partenaires du secteur de l'éducation en Saskatchewan. Il reflète la diversité des membres de la Fédération et sert à représenter leur passion, leur dévouement et leur professionnalisme. Le Bulletin fournit une collection diversifiée de voix d'enseignantes et enseignants, d'informations et de ressources, des histoires de salle de classe, de défense des intérêts de la profession enseignante et souligne le rôle important de l'éducation publique dans la société.

Vous avez une idée d'article ? Vous voulez contribuer à une prochaine édition du Bulletin ? Faites-le nous savoir à stfcommunications@stf.sk.ca.

Abonnez-vous et consultez le Bulletin sur notre site Web à www.stf.sk.ca.



NÉGOCIATION
COLLECTIVE

Négociation collective provinciale et défense des intérêts

La négociation collective est un aspect important du travail de plaidoyer effectué par la FES pour soutenir les enseignantes et les enseignants et garantir que leur voix soit présente dans les discussions et la prise de décision concernant l'éducation publique. La FES négocie des conventions collectives provinciales au nom des membres pour régler les questions liées aux salaires, aux avantages sociaux et aux conditions de travail. Nous initiions et participons activement à des discussions avec les décideurs et le public, en veillant à ce que vos préoccupations soient entendues et à ce que vos besoins soient satisfaits. Soyez assurés que nous sommes ici pour vous représenter et pour faire une différence en votre nom.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la négociation collective à www.stf.sk.ca.



[www.stf.sk.ca/
teaching-saskatchewan/
collective-bargaining/](http://www.stf.sk.ca/teaching-saskatchewan/collective-bargaining/)

Médias sociaux

La Fédération s'engage à informer et à mobiliser ses membres et le public sur l'éducation en Saskatchewan. Nos comptes de médias sociaux diffusent des mises à jour pertinentes et du contenu éducatif, et célèbrent le travail des enseignantes et des enseignants de la province. Rester connecté grâce à ces plateformes permet de tisser des liens et de promouvoir les intérêts du milieu de l'éducation. Suivez @SaskTeachersFed sur Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn.

Les comptes Facebook et Instagram @STFLearning proposent des informations destinées aux personnes enseignantes, provenant d'Apprentissage professionnel de la FES et du Centre de ressources Emma Stewart. Des ateliers et événements aux derniers livres et ressources, @STFLearning est l'endroit idéal pour découvrir les nombreux services offerts pour soutenir votre expérience professionnelle.



TeacherTalk

TeacherTalk est un forum de discussion en ligne dédié aux personnes enseignantes, pour les personnes enseignantes. Il permet d'échanger sur les défis professionnels, de rechercher des informations et des réponses auprès d'autres membres de la FES et de collaborer sur les meilleures pratiques au sein d'une communauté solidaire.

Visitez le forum de discussion TeacherTalk dans la section MySTF du site www.stf.sk.ca pour échanger et réseauter avec vos collègues enseignants.



LES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX

La Fédération offre des programmes d'avantages sociaux complets qui soutiennent votre bien-être physique, mental et financier et celui de votre famille. Notre objectif est de fournir un ensemble d'avantages sociaux durables et précieux afin que vous puissiez vous concentrer sur la construction d'une vie et d'une carrière saines et heureuses.

Vos avantages

En tant que membre de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan, vous êtes admissible à un large éventail d'avantages sociaux lorsque vous êtes employé en vertu d'un contrat de travail continu, de remplacement ou temporaire. Ces avantages comprennent :

Régimes administrés par la FES :

- Régime de santé
- Régime de retraite
- Régime d'invalidité de longue durée
- Programme d'aide aux membres et à leur famille
- Assurance-vie facultative

Régimes administrés par la Commission de pension de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan :

- Régime de soins dentaires
- Régime d'assurance-vie collective

Comment s'inscrire

Pour profiter de ces avantages, un formulaire d'inscription dûment rempli et signé par vous et votre conseil scolaire doit être soumis à la Fédération. Ces formulaires peuvent facilement être obtenus sur le site Web de votre conseil scolaire ou de la Fédération.

Veillez noter que les renseignements que vous fournissez lors de l'inscription seront communiqués à la Commission de pension de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan. Il est important de noter que chaque fois que vous signez un nouveau contrat de travail, un nouveau formulaire d'inscription doit être soumis.

Si vos renseignements personnels changent, si vous prenez un congé ou si vous décidez de quitter la profession enseignante, assurez-vous de remplir et de retourner le formulaire de changement d'information de la FES. Vous pouvez également mettre à jour votre nom et vos coordonnées en ligne en vous connectant à la section MySTF de notre site Web. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Centre de soutien aux membres à 306-373-1600, 1-800-667-7762 ou stf@stf.sk.ca.

Début de la couverture

Votre régime de soins de santé et de soins dentaires commence après que vous avez terminé 20 jours complets ou partiels de service d'enseignement pendant que vous êtes sous un contrat de travail. Une fois inscrit au régime, Green Shield Canada vous enverra un courriel contenant votre carte GSC numérique et des instructions sur la façon de vous inscrire à GreenShield+, l'application et le site Web conviviaux qui permettent aux utilisateurs d'accéder aux informations du régime d'avantages sociaux, de consulter la couverture admissible, l'historique des réclamations et de soumettre et de suivre les réclamations.

Tous les autres avantages commencent le premier jour de votre contrat de travail.

RÉGIMES ADMINISTRÉS PAR LA FES



S A N T É

Régime de santé de la FES

Le Régime de santé des membres est là pour fournir une couverture pour un large éventail de frais médicaux pendant votre contrat de travail. Cela signifie que vous, votre conjoint et vos personnes à charge pouvez avoir l'esprit tranquille en sachant que les médicaments sur ordonnance admissibles, les soins de la vue et autres frais de santé, ainsi que les frais médicaux d'urgence à l'étranger, sont couverts.

Le Régime de santé des membres est entièrement financé par le gouvernement provincial, selon un pourcentage fixe du salaire des enseignantes et des enseignants, tel que négocié dans le cadre de la négociation collective provinciale. Le régime est assuré par Green Shield Canada, et la FES est responsable de sa conception, de sa gestion et de son administration.

Une fois inscrit au régime, vous pouvez profiter des outils de santé numériques pratiques de GreenShield+ et profiter de la commodité de l'inscription au dépôt direct. Pour plus d'informations sur le régime et les avantages sociaux qui vous sont offerts, consultez la brochure Health Benefits Information sur le site web de la FES :



www.stf.sk.ca/resource/health-benefits-information-saskatchewan-teachers-and-their-families/

Programme d'aide aux membres et à leur famille

En tant que membres estimés, toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Saskatchewan et les membres de leur famille ont un accès exclusif au régime d'aide aux membres et à leur famille de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan. Ce programme gratuit et confidentiel de ComPsych GuidanceResources offre des conseils à court terme et diverses ressources pour concilier vie professionnelle et vie privée lorsque vous avez besoin d'un soutien supplémentaire. Que vous soyez confronté à des problèmes mentaux et émotionnels, que vous cherchiez des conseils juridiques et financiers, que vous cherchiez un équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle ou que vous aspiriez à une santé et un bien-être optimaux, ce plan est là pour vous accompagner à chaque étape. Pour en savoir plus, rendez-vous sur :



www.stf.sk.ca/pension-benefits/teacher-benefits/mfap/



INVALIDITÉ

Régime d'invalidité de longue durée de la FES

Si une maladie ou une blessure vous empêche de travailler, le Régime d'invalidité de longue durée de la FES est là pour vous soutenir. Après votre congé de maladie, les enseignantes et les enseignants admissibles peuvent recevoir des prestations d'invalidité non imposables et accéder à des services de réadaptation. Comme vous payez les primes, toutes les prestations sont exonérées d'impôt. Il s'agit d'une aide ponctuelle qui vous aide à retrouver une vie et une carrière saines et heureuses.

Pour en savoir plus, consultez la brochure Disability Benefits Information ici :



www.stf.sk.ca/resource/disability-benefits-information-saskatchewan-teachers/



RÉGIME DE RETRAITE

Régime de retraite de la FES

En tant que nouvelle enseignante ou nouvel enseignant, vous êtes automatiquement inscrit au Régime de retraite de la FES. Chaque mois, une partie de votre salaire ira à votre pension, déduite par votre conseil scolaire. Le gouvernement provincial contribue au Régime en fonction de la convention collective actuelle.

À votre retraite, vous recevrez une pension mensuelle versée toute votre vie. Le montant est déterminé par une formule qui tient compte de vos gains et de vos années de service. Le Régime de retraite FES offre une prestation de retraite fiable qui non seulement contribue à reconnaître votre dévouement en tant qu'enseignante ou enseignant, mais vous fournit également une base solide de revenu de retraite futur.

Pour en savoir plus sur les cotisations, la formule de retraite et les détails sur le moment où vous pouvez prendre votre retraite, consultez le guide électronique du Régime de retraite de la FES :



www.stf.sk.ca/your-stf-pension-e-guide/

Contributions volontaires

Vous pouvez épargner davantage pour votre retraite en effectuant des cotisations facultatives par retenues salariales ou versements forfaitaires. Les cotisations facultatives sont des cotisations facultatives au régime de retraite, distinctes de vos cotisations habituelles d'enseignant. Elles n'augmentent pas votre rente mensuelle d'enseignant, mais vous procurent un revenu supplémentaire pour votre retraite. Elles sont investies

dans les fonds de placement du régime de retraite, ce qui signifie que vos cotisations bénéficient du taux de rendement net du fonds de pension. À votre retraite, vous pouvez choisir de transférer ces fonds dans un REER personnel ou de les recevoir sous forme de versement forfaitaire imposable.

Pour en savoir plus sur les avantages et les raisons d'envisager les cotisations facultatives, cliquez ici :



www.stf.sk.ca/pension-benefits/teacher-benefits/pension-plan/contributions/voluntary-contributions/



ASSURANCE - VIE FACULTATIVE

Assurance-vie facultative de la FES

La Fédération est fière d'offrir à ses membres l'assurance vie temporaire facultative Portaplan. Portaplan est un régime à but non lucratif qui offre une couverture abordable à des tarifs compétitifs. La participation est facultative et, si vous souscrivez une assurance vie temporaire facultative, votre couverture peut être maintenue après la fin de votre contrat de travail, un changement de carrière ou un déménagement à l'étranger.

Pourquoi adhérer à Portaplan ?

- Portaplan offre une assurance vie, une assurance accident et une assurance vie pour les personnes à charge, en plus du régime d'assurance vie collective obligatoire offert par la Commission de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan.
- Offert en tranches de 20 000 \$ à 600 000 \$ (30 tranches).
- Portaplan peut être une alternative abordable à l'assurance hypothécaire.
- **Offre spéciale pour les membres de première et deuxième année**
 - **Si vous souscrivez une assurance vie temporaire au cours de votre première année d'adhésion à la FES,** vous pourriez bénéficier d'une approbation automatique pour une assurance vie de 40 000 \$ (deux unités), dont les premiers 20 000 \$ (une unité) d'assurance vie sont offerts gratuitement pour le reste de l'année d'assurance.
 - **Si vous souscrivez une assurance vie temporaire au cours de votre deuxième année d'adhésion à la FES,** vous pourriez bénéficier d'une approbation automatique pour une assurance de 20 000 \$ (une unité).

Des offres sont également disponibles pour votre conjoint et vos enfants.

Pour en savoir plus sur Portaplan, consultez :



www.stf.sk.ca/pension-benefits/teacher-benefits/life-insurance/optional-life-insurance/

RÉGIMES ADMINISTRÉS PAR LA CPRES



Régime de soins dentaires

Le Régime dentaire des enseignantes et des enseignants couvre divers frais dentaires pour vous et votre famille pendant votre emploi contractuel. Financé par le gouvernement provincial et administré par la Commission de pension de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan, le régime est assuré par Green Shield Canada.

Assurance-vie collective

Le régime d'assurance vie collective offre tranquillité d'esprit et protection financière pour vous et votre famille. La couverture équivaut à deux fois le salaire maximal de la classe VI, arrondi au multiple de 1 000 \$ le plus proche. Vous êtes également couvert en cas de décès ou de mutilation accidentels pour le même montant. Les primes sont partagées : le gouvernement provincial paie la moitié et l'autre moitié est déduite de votre salaire.

Si vous avez un contrat de travail temporaire, votre contrat doit être d'une durée de 20 jours d'enseignement ou plus pour être admissible à l'assurance vie collective obligatoire.

Pour en savoir plus sur ces régimes, consultez le site web du CPRES : www.stsc.gov.sk.ca.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour accéder facilement aux renseignements complets sur vos avantages, veuillez consulter le site Web de la Fédération à www.stf.sk.ca. Si vous avez des questions, veuillez appeler la Fédération au 1-306-373-1660 ou sans frais au 1-800-667-7762 et notre personnel compétent se fera un plaisir de vous aider.

Si votre question est propre au régime de soins dentaires ou au régime d'assurance-vie collective, veuillez communiquer avec l'administrateur de ces régimes, la Commission de pension de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan, au 1-306-787-6440 ou sans frais au 1-877-364-8202, ou consultez leur site Web à www.stsc.gov.sk.ca.

SERVICES EN LIGNE DE LA FES

Pour obtenir des renseignements complets sur la Fédération et les services offerts aux membres, veuillez consulter www.stf.sk.ca. Connectez-vous à la section MySTF du site Web pour accéder aux options en libre-service suivantes disponibles pour vous faciliter la vie.

Gestion du profil

- Mettez à jour l'information personnelle, y compris votre nom, votre adresse postale ou votre adresse courriel préférée.

Préférences d'abonnement

- Gérez vos abonnements aux courriels et aux publications électroniques de la Fédération (p. ex., *Quoi de neuf à la Fédération*, *Bulletin de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan*).

Régime de santé

- Mettez à jour les renseignements sur votre conjoint et vos personnes à charge (s'applique aux régimes de soins de santé et de soins dentaires).
- Consultez le numéro de téléphone du Programme d'aide aux membres et à leur famille.

Régime de retraite

- Utilisez l'estimateur de retraite pour estimer votre Pension du Régime de retraite à diverses dates de retraite en fonction des intrants que vous sélectionnez.
- Consultez vos trois relevés annuels de retraite les plus récents.

Assurance-vie facultative

- Consultez votre couverture d'assurance actuelle, la désignation de votre bénéficiaire et le mode de paiement choisi.



LA FÉDÉRATION DES
**ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS**
DE LA SASKATCHEWAN

Bureau de la FES

2317, avenue Arlington, Saskatoon SK S7J 2H8

T: 306-373-1660 ou 1-800-667-7762 F: 306-374-1122 E: stf@stf.sk.ca

Centre Arbos pour la formation

2311 avenue Arlington, Saskatoon SK

www.stf.sk.ca @    @SaskTeachersFed